



Nouméa, le 20 avril 2020

Réunion du 20 avril

Le gouvernement a réuni les organisations patronales, les syndicats de salariés, les chambres consulaires et certains syndicats professionnels ce matin à 11 h 00, en présence des conseillers de Monsieur Gyges.

Les arrêtés sont en préparation pour une séance du gouvernement sur les indemnités des articles 9 et 10 de la délibération n°26. (gens fragiles, confinés ou en garde d'enfants). Les organisations demandent à en être destinataire comme convenu avec Christopher Gyges.

Un guide de la DTE est sorti sur la prévention du risque de contagion au travail. Les organisations syndicales regrettent le manque de concertation sur ce guide.

Congés, la problématique des congés revient à nouveau. Il est précisé que les syndicats de salariés notent que l'on est passé d'un modèle où il y avait des arrangements entre l'employeur et le salarié à un modèle plus dur fixé d'autorité et du coup cela crée des étincelles.

Il convient dès lors de privilégier le dialogue social.

Mesures d'impacts : l'ISEE et l'IEOM travaille sur les mesures d'impact et le gouvernement sur les indicateurs dans les différentes directions pour constituer un tableau de bord.

Sur le chômage partiel : quel est le laps de temps jusqu'au paiement, car la trésorerie ne sera pas au rendez-vous. Le gouvernement a eu l'accord de financement. Mais le prêt AFD tomberait début mai avec entre temps un relais qui pourrait être fait par les banques.

La CAFAT fera tout son possible pour accélérer les délais à compter de l'accord pour le versement sous la réserve que les fonds arrivent.

Le fond de solidarité Etat : beaucoup d'entreprises ne sont pas éligibles car elles n'ont pas perdu 50 % au mois de mars. Ceci est d'autant plus vrai dans les commerces ou pour la première fois cette année, le mois de mars était une période de soldes. Donc comparer à mars 2019 n'a pas de sens.

Les chantiers pour la relance :

Ils sont en train d'y travailler avec comme objectif à court terme de faire partir tout projet susceptible de démarrer vite, et à moyen terme de réfléchir pour sur les réformes importantes à mettre en œuvre pour construire un projet pour demain.

Prochaine réunion : vendredi 24 avril 2020